Quatre-vingt-seizième année. — N° 136.

LE NUMERO 5 CENTIMES

JEUDI 11 JUIN 1914

JOURNAL DE St-QUENTIN ET DE L'AISNE

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Saint-Quentin	18 fr.	9 fr.
Aisne et départements limitrophes.	20 »	10 »

Les autres départements et l'Etranger (le port en sus).

INSERTIONS

		PREMIÈRE	SUIVANTES
Annonces	la ligne	0.30	0.25
Réclames	»	0.40	0.30
Faits divers	»	0.60	0.45

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET IMPRIMERIE
2, Place Saint-Quentin, à Saint-Quentin
Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction au Directeur-Gérant.

paraît tous les soirs à 4, 6 ou 8 pages

TÉLÉPHONE 0.27

L'Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris, est seule chargée de recevoir les annonces extra-locales pour le journal.

CONDITIONS
Abonnements : Tout abonnement qu'on laisse renouveler est exigible en entier. Les abonnements se paient d'avance. Une traite, dont le coût est de 60 centimes, est faite sur l'abonné en retard.
Annonces : Il n'est pas fait d'annonces au-dessous d'un franc. Réclame en chronique locale, 1 fr. la ligne.

Simples réflexions

Il est fâcheux que le général André soit mort. Sans cela, il y aurait au Parlement une table de manille à quatre intéressante: André, le metteur en œuvre des fiches; Caillaux, le trafiquant du Congo; Pelletan, le chambardeur de la marine et le naufrageur de la Vienne, et enfin son meilleur collaborateur, un nouveau député nommé Louppe, qui représente le Finistère et qui a tous les titres à représenter le défunt « Iéna » et la feu « Liberté ».

Quand on a, comme il est arrivé à l'auteur de ces lignes, vu de près cette tragique épave de la « Liberté », causé avec les survivants de la catastrophe, entendu les appréciations des chefs autorisés sur l'incurie stupide du service des poudres, on ne retient pas son indignation de voir pourvu d'une part de souveraineté l'un des auteurs responsables de ces désastres nationaux.

On connaît maintenant la cause certaine de l'explosion des poudres: l'achat précipité d'un immense lot de coton préparé tellement quellement en Allemagne et qui se trouva inutile par suite de l'anéantissement de la flotte russe à Tsoushima. Les Allemands refilèrent ce laissé-pour-compte au gouvernement français: c'était la triplement bonne affaire. En effet, ils recevaient des Russes une indemnité, revendaient tout de suite leur drogue avec bénéfice et condamnaient à mort deux unités de la flotte française et mille jeunes marins.

Ces cotons-camelote s'en allèrent au Pont-de-Buis et ailleurs et ils en sortirent sous forme de poudres se décomposant chimiquement et explosant toutes seules à leur heure.

Voilà ce qu'on n'a jamais voulu dire.

Mais comment une telle marchandise futelle acceptée par les « ingénieurs »? Ceux-ci sont impeccables puisque ces « chers camarades » sortent de Polytechnique, c'est une affaire entendue, mais il est certain que Colbert les eût fait pendre et Colbert eût eu cent fois raison. Napoléon Ier se serait contenté de les faire fusiller et Napoléon Ier n'eût pas eu tort.

Le rapport du général Gaudin, directeur des poudres, est accablant pour le nommé Louppe et blâme en toutes lettres les « procédés frauduleux qui auraient été suivis par M. Louppe pour faire recevoir des lots de poudre ne satisfaisant pas aux conditions de réception ».

Et les électeurs ont fait de cet individu un député, radical cela va de soi! (1)

M. Louppe logeait, mangeait, couchait à la sous-préfecture de Châteaulin.

Il y a vraiment une conspiration contre la France.

Le fond du pays est si solide que l'armature tient bon malgré les coups de marteau sournois ou retentissants, mais combien de temps cela durera-t-il encore? Ça a déjà craqué en 1870 et en 1871.

Personne n'oserait dire actuellement qu'on n'est pas exposé à revoir de semblables jours. — E. F.

Le ministère Ribot

Le ministère Ribot est constitué. Les décrets nommant les ministres ont paru ce matin même au « Journal Officiel »

Voici la composition du cabinet:

Présidence du Conseil et Justice	MM. Ribot, sénateur.
Affaires étrangères	Léon Bourgeois, sénateur.
Guerre	Delcassé, député.
Marine	Chautemps, sén.
Intérieur	Peytral, sénateur.
Finances	Clémentel, député.
Travaux publics	Jean Dupuy, sén.
Colonies	Maurice Maunoury, député.
Agriculture	Dariac, député.
Commerce, Postes et télégraphes	Marc Réville, dép.
Travail	Abel, député.
Sous-Secrétaires d'Etat:	
Intérieur	Le Cherpy, député.
Marine marchande	Guernier, député.

La répartition des portefeuilles

Le nouveau cabinet comprend cinq sénateurs. et sept députés.

Au point de vue politique, les sept députés appartiennent tous à la gauche radicale, sauf M. Dariac, qui est du groupe des républicains de gauche.

Quant aux cinq sénateurs, deux, MM. Ribot et Jean Dupuy, appartiennent à l'union républicaine; trois MM. Léon Bourgeois, Peytral et Chautemps, appartiennent à la gauche démocratique.

Les cinq sénateurs ont tous été ministres autrefois et même MM. Ribot et Léon Bourgeois ont été présidents du conseil.

Sur les sept députés, deux ont été ministres natériceurement; ce sont MM. Delcassé et Clementel.

(1) «L'Argus Soissonnais» remarque que M. Louppe, originaire de Guny (Aisne), a fait ses études à Soissons. Ce n'est pas une célébrité départementale dont il y ait lieu d'être fier.

M. RIBOT

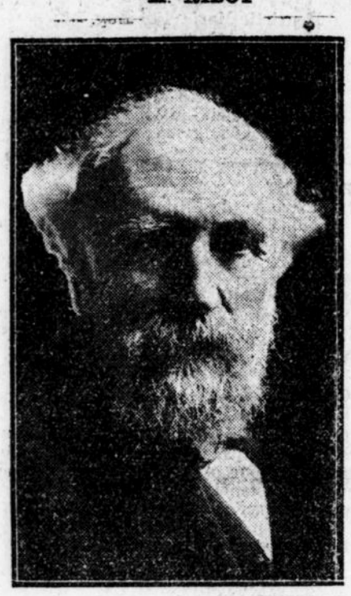

M. Alexandre Ribot, sénateur du Pas-de-Calais, est ne à Saint-Omer le 7 février 1842.

Souvent ministre et trois fois président du conseil, M. Ribot était à l'écart de toutes les combinaisons depuis 1895.

A cette époque ,M. Poincaré faisait partie de son cabinet comme ministre de l'Instruction publique .

Nomme en 1903 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Roussel, M. Ribot a été appelé en 1906 à recueillir à l'Académie française la succession du duc d'Audiffret-Pasquier.

M. BOURGEOIS

M. Léon Bourgeois ,sénateur de la Marne, est né à Paris, le 21 mai 1851.

M. Bourgeois est l'augure du parti radical et rien ne se fait sans qu'il soit consulté.

Lors du débat sur la réforme électorale au Sénat, on rappela d'urcgnce M. Bourgeois, qui se trouvait à Marseille .M. Bourgeois prit le rapide, arriva pour la dernière séance et... s'abstint au moment du vote définitif.

Pacifiste notoire, président de la conférence de La Haye, mais partisan déterminé de la loi de trois ans, M. Bourgeois semble avoir trouvé aupres de M. Poincaré d'utiles conseils qui contrebalanceront son penchant naturel à l'utopie.

Il fait preuve de courage en entrant dans la combinaison Ribot, car il risque de perdre son autorité auprès des radicaux.

M. PEYTRAL

M. Paul-Louis Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, est né à Marseille, le 20 janvier 1842.

Président de la commission des Finances au Sénat, M. Peytral est l'auteur de l'amendemant dont le vote amena la chute du ministère Briand lors de la discussion de la représentation proportionnelle au Sénat .

M. CHAUTEMPS

M. Emile Chautemps est né à Valleiry, (Haute-Savoie), le 2 mai 1850.

Député puis sénateur de la Haute-Savoie, M. Chautemps a été à plusieurs reprises rapporteur du budget de la marine dont le voici ministre.

M. JEAN DUPUY

M. Jean Dupuy, sénateur des Hautes-Pyrénées, est directeur du « Petit Parisien » et president du syndicat de la presse parisienne.

M. Jean Dupuy a déjà occupé le ministère des Travaux publics dans les deux cabinets Briand.

M. DESSOYE

Le ministre de l'Instruction publique est âgé de soixante ans. Propriétaire, journaliste, puis conseiller général et maire de Breuvannes, il fut élu en 1906 député de Chaumont (Haute-Marne).

Depuis lors, il resta à la Chambre, siégeant au groupe de la gauche radicale.

Il fut le promoteur des lois dites de « défense laïque » et, franc-maçon notoire, préside la Ligue de l'Enseignement.

M. CLEMENTEL

Le ministre des Finances est âgé de cinquante ans. Il fut d'abord notaire, puis maire de Riom.

Candidat radical-socialiste, il fut élu député de Riom (Puy-de-Dôme) en 1900.

Il fut ministre des Colonies et de l'Agriculture. Il est vice-président de la Chambre et appartient à la gauche radicale.

M. DELCASSE

Le ministre de la guerre est né le 1er mars 1852. Licencié ès-lettres, journaliste, il fut élu député pour la première fois en 1889 et constamment réélu depuis.

Il fut successivement sous-secrétaire d'Etat aux Colonies sous les ministères Ribot et Dupuy; ministre des Colonies du cabinet Dupuy; ministre des Affaires étrangères des cabinets Brisson, Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier.

Ministre de la marine du cabinet Monis, il garda ce portefeuille dans la combinaison Caillaux et dans le ministère Poincaré.

Il précéda M. Paléologue à l'ambassade de Saint-Pétersbourg.

M. ABEL

Le ministre du Travail est né à Toulon le 11 janvier 1863. Il fut d'abord avocat du barreau de Nimes.

Elu député de Toulon le 8 mai 1910, il siège depuis lors à la gauche radicale.

M. DARIAC

Le ministre de l'Agriculture est né le 16 juin 1868. Il est inspecteur général honoraire au ministère de l'Agriculture, officier de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite Agricole.

Il fut élu député d'Alençon le 24 avril 1910 et siège au groupe de la gauche démocratique.

M. MARC REVILLE

Le ministre du Commerce, des Postes et Télégraphes est né à Rotterdam (Pays-Bas) le 17 juin 1863. Il fut d'abord avocat, puis maire de Montecheroux (Doubs), en 1896.

Il fut élu sur un programme radical, en 1903, et siège depuis cette époque au groupe de la gauche radicale.

M. Marc Réville est un protestant militant.

M. MAUNOURY

Le ministre des Colonies est né le 16 octobre 1863. Il fut avocat à la Cour d'appel de Paris et maire de Luisant.

M. Maunoury a été élu député de Chartres le 24 avril 1910 et siège à la gauche radicale.

Dans l'antichambre

Le reporter du « Matin »a passé sa matinée d'hier rue de Tournon — cette large rue qui mène au Luxembourg — et où M. Ribot habite un vieil et majestueux hôtel. Notre malin confrère à croqué le spectacle qu'il avait sous les yeux.

La conférence entre M. Ribot et M. Noulens dura deux heures, deux heures pendant lesquelles l'escalier monumental qui mène au premier étage de l'hôtel habité par M. Ribot était littéralement jonché d'êtres humains. Journalistes, photographes, attachés de cabinet, ainsi qu'un grand nombre de personnes touchant de près ou de loin à la politique; tout ce monde, énervé par une longue attente et agité par des sentiments divers avait les yeux braqués sur la porte par où devaient sortir M. Ribot et ses collaborateurs. Les bruits les plus étranges se propageaient. Deux graves messieurs, qui venaient simplement rendre une visite de courtoisie à Mme Ribot, furent considérés de bonne foi comme un amiral appelé au ministère de la marine et un général destiné à recueillir éventuellement le portefeuille de la guerre. En réalité, ce qui compliquait la tâche de M. Ribot et ce qui l'empêcha de se rendre, comme il l'espérait, dès cinq heures et demie à l'Elysée, ce fut tout naturellement la nécessité où l'on se trouva de conférer par téléphone avec M. Delcassé, que son indisposition retenait encore chez lui. M. Delcassé dénoua la difficulté en mettant en pratique les dispositions d'entier dévouement qu'il avait dès la première heure affirmées à M. Ribot. Il n'hésita pas à se charger du lourd portefeuille de la guerre, tandis que M. Chautemps, qui s'est signalé au Sénat par maint rapport sur les questions maritimes, passait à la rue Royale.

Enfin, à sept heures, M. Ribot apparaissait sur son palier et, avec un air de profond contentement, il annonçait, au milieu des éclats du magnésium et devant toute la cohue qui escaladait au pas de course les dernières marches de son escalier:

— L'attribution des portefeuilles est définitive.

Là-dessus, M. Ribot monta en automobile avec son fils et se rendit à l'Elysée. Quand M. Ribot ressortit de l'Elysée, une demi-heure plus plus tard, un monsieur élégamment vêtu, que personne ne connaissait, se précipita au-devant de lui et lui serra chaleureusement les mains en lui disant:

— Tous les Français vous remercient.

C'était vraiment moins comique à Versailles du temps de Louis XIV.

M. Malvy

De la « Galerie Parlementaire » du « Figaro »:

Napoléon disait:

— On ne choisit pas son père, on choisit son beau-père.

M. Jean-Louis Malvy, né à Souillac, d'un père bonapartiste, sut choisir un beau-père radical, M. de Verninac, sénateur du Lot et vice-président du Sénat, s'était plu à favoriser ce bon garçon un peu paresseux mais si gai.

Il le donna successivement, comme attaché de cabinet, à M. Léon Bourgeois, à M. de Freycinet et même à M. Pelletan, et finit par le prendre pour gendre.

A la chute de M. Pelletan, le jeune Malvy fut nommé bibliothécaire du ministère de la marine.

— Il s'est révélé, disait-on, dans les cabinets, incapable d'écrire une lettre; peut-être dans une bibliothèque, aura-t-il la curiosité d'écrire un livre.

Mais Jean-Louis Malvy ne céda pas à cette tentation.

Il se contenta, à la mort de son beau-père, de lui succéder au Conseil général et s'indiqua ainsi pour la députation, à laquelle il échoua d'ailleurs l'année suivante.

Il est vrai qu'en 1906 il fut élu et, dès lors, sa carrière se déroula harmonieusement.

Il s'était jusque-là gardé d'écrire, il s'était gardé de lire, il sut éviter de parler. Pourtant, un jour, il prononça un discours contre M. Briand. La Chambre fut tellement étonnée qu'elle renversa du coup le ministère et que le jeune Malvy se trouva désigné pour un sous-secrétariat d'Etat.

On lui confia celui de la Justice. Ce poste devait paraître d'autant plus honorifique qu'il n'avait point été occupé depuis la monarchie de Juillet et qu'il ne le fut plus après M. Malvy. Il y a de ces dignités qui ne se justifient que par la personnalité de ceux qui les occupent.

Après le sous-secrétariat de la justice, il occupa celui de l'intérieur, sous Caillaux. Sa fortune était faite.

Et l'on ne pensa même plus à s'étonner lorsque, l'année dernière, M. Doumergue lui confia, tour à tour, le portefeuille du Commerce, puis celui de l'Intérieur.

Il demeura trois mois au commerce, sans rien y faire; mais, à l'intérieur, il fit les élections — et c'est bien quelque chose. Il ne compte pas d'ailleurs s'arrêter là.

— Il faudra, dit-il, que j'aille, un jour, aux Finances. Je suis la suprême carte de mon parti.

M. Malvy est pâle, mais ce n'est pas un ascète; il est sectaire, mais ce n'est pas un croyant; il a de l'accent, mais ce n'est pas un orateur.

Signes particuliers: il fréquente les cinémas et il est étranger à toute littérature.

Mais M. Malvy possède la grande vertu que Louis XIV demandait aux hommes d'Etat: il a du bonheur.

Le concours de l'Ecole centrale

Nous avons dit que les épreuves écrites avaient été faussées par suite de la communication à certains élèves de plusieurs des questions du concours.

L'indiscrétion viendrait, paraît-il, du lycée Louis-le-Grand, par un professeur, dit-on.

Par décision du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, les épreuves écrites pour le concours d'admission à l'Ecole centrale, qui ont eu lieu du 27 au 30 mai dernier, sont annulées, et les nouvelles épreuves écrites de cette année ne seront pas éliminatoires.

Les épreuves orales devant ainsi être subies par tous les candidats, elles commenceront immédiatement après les épreuves écrites, et tous les candidats « sans exception » auront à composer à Paris.

Les épreuves écrites auront lieu les 16, 17, 18 et 19 juin, aux gymnases de la rue Huyghens, de la rue Japy, de l'avenue d'Allemagne et à l'Orangerie du Luxembourg, suivant les répartitions indiquées sur les lettres de convocation à ces épreuves.

Les examens oraux commenceront le 21 juin par la série des candidats de province.

Nouvelles Locales

Le Calendrier

Jeudi 11 juin 1914
162e jour de l'année.— Fête-Dieu.
Lever du soleil 3 h. 50. — Coucher, 19 h. 51.
Lever de la lune 23 h. 5. — Coucher, 6 h. 13.

Observations météorologiques
Poste de Saint-Quentin

Observations faites à 9 heures du matin le 10 Juin 1914

Vent : Orientation	SE
Force (de 0 à 6)	3
Baromètre (niveau de la mer)	758
Température maxima de la veille	13°8
— minima de la nuit	5°5
Humidité relative de l'air (%)	60%
Pluie depuis la veille (%m)	

Caractéristique de la journée précédente: Temps couvert et pluvieux.

Météorologie

MAI

Voici la météorologie du mois de mai dans le Vermandois d'après la Station agronomique de l'Aisne:

Hauteur de pluie en millimètres:

Saint-Quentin 51.8; Bohain, 79.0; Chevresis-Monceau, 61.3; Villers-Saint-Christophe, 52.3.

Nombre de jours de pluie:

Saint-Quentin 8; Bohain 9; Chevresis-Monceau 9; Villers-Saint-Christophe 13.

Températures mensuelles moyennes (sous-abri):

Saint-Quentin, 12.45; maximum absolu 27,3 le 23; minimum absolu 1,4 le 2.

Villers-Saint-Christophe, 12,2 ;maximum absolu 28. lle 22; minimum absolu 1,3 le 3.

Nébulosité de 0 à 10:

Saint-Quentin, 6.1; Villers-Saint-Christophe, 5.6.

Température moyenne du sol à 20 cm.: 12°5.

Notons qu'il y a eu 2 jours de gelée à Hirson et à à Anizy et que la température la plus élevée (31°2) a été relevée à Soissons le 22; la plus basse (— 0°1) le 3 à Hirson.

Voici le caractère météorologique du mois :

Situation atmosphérique relativement calme pendant tout le mois avec périodes orageuses les 6 et 7, 17 et 18, 22 et 23. — Temps froid et quelques gelées blanches au début du mois (2 et 3). — La température voisine de la normale du 4 au 8, s'abaisse du 9 au 16 puis dépasse fortement la moyenne du 17 au 23. — Les orages survenus à ce moment provoquent un abaissement marqué de la température. La moyenne mensuelle est voisine de la normale, mais l'amplitude des variations enregistrées atteint 30 degrés.

Les chutes de pluie donnent un chiffre voisin de la normale sauf en quelques points où les orages du 22 ont été accompagnées de précipitations abondantes. — La fraction d'insolation est faible (0.33). — Le nombre d'heures d'insolation n'a été que de 156, le chiffre théorique étant de 473.

Les quarante jours de saint Médard

Il a fait rarement aussi mauvais en été que le 8 juin, jour de la Saint-Médard.

Et saint Médard s'étant surpassé, le fameux dicton est revenu sur toutes les lèvres :

S'il pleut le jour de Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.

A Paris, ce fut affreux.

M. Flammarion, l'astronome bien connu, écrit à ce sujet dans le « New-York Herald »:

« J'étais sur la Tour Eiffel au moment de l'orage formidable qui a éclaté sur Paris et déchaîné, de cinq à six heures, des torrents d'eau et de grêlons, en une averse qui a été certainement l'une des plus abondantes qui aient été depuis longtemps enregistrées au pluviomètre.

» Le nuage est resté pendant une heure au-dessus de Paris, aucun vent ne le poussant, et tout le tour de la capitale dégagé .La gigantesque tour métallique a été frappé de deux violents coups de foudre, au même instant où ceux immenses éclairs ont sillonné le ciel, tableau grandiose et bien inoffensif, puisque l'on sait que cette cage de fer de trois cent mètres de hauteur est le plus puissant des paratonnerres et protège ses visiteurs en les couvarnt de son aile tutélaire .

» De son sommet, le coup d'œil était fantastique: Paris, plaqué de tâches neigeuses; semblait pavé de glace; les toits étaient également blanchis par l'ondée et les terrasses recueillirent, en certains endroits, une couche de grêle agglomérée qui atteignait par places dix centimètres d'épaisseur. »

Dans cette « journée mémorable » du 8 juin, la température moyenne a été, à Paris, de 9°8.

D'autre part, voici des nouvelles de la montagne:

La neige a fait sa réapparition dans le Jura. Elle est tombée en abondance aux Rousses, au bois d'Amont et aux Bouchoux. Le froid est très vif. Le bétail souffre dans les pâturages.

On mande de Chambéry que la neige est tombée sur le nivolet. On y aperçoit une couche de neige assez épaisse, à une faible altitude.

Un froid presque rigoureux règne dans la région de Clermont-Ferrand. Les montagnes et les collines environnant la ville sont couvertes de neige à une altitude de six cents mètres. La neige est également tombée au Mont-Dore et à Saint-Nectaire, où de nombreux baigneurs sont arrivés pour la saison estivale, et à Clermont-Ferrand même.

On mande de Genève que dans la région du Saentis, la neige est tombée à une altitude de 1.000 mètres et l'observatoire du Saentis annonçait 6° de froid et une forte chute de neige. Au sommet, l'épaisseur de la couche est de 4 m. 50.

Dans l'Oberland bernois, il fait froid comme en plein hiver.

A la Petite Scheidegg, on signale de nouvelles chutes de neige, et à la Wengernap le thermomètre est descendu au-dessous de zéro.

Il est vrai qu'à Lugano le thermomètre marque 20° de chaleur à l'ombre.

Ça fait compensation.

A Saint-Quentin, il a plu et fait froid le 8, mais enfin la journée a été passable et même belle vers la fin.

Cependant, il a fait froid — pour la saison.

L'abbé Corblet, l'excellent historien picard, a écrit une notice sur le culte de saint Médard. Saint Médard fut le dernier évêque de Saint-Quentin; il transporta à Noyon le siège de l'évêché. Cela est très intéressant et c'est pourquoi ce fut faire œuvre d'abruti que de débaptiser, au profit d'un sodomiste quelconque, le rue de l'Evêché. Des chroniqueurs naïfs fixaient au 8 juin, dit l'abbé Corblet ,la fin du déluge. De là à faire de Médard le « magister diluvii » il n'y avait qu'un pas.

Ajoutons que d'après Fortunat, il a beaucoup plu, le jour où le saint mourut: mais il n'est pas dit que la pluie ait duré quarante jours.

Notons encore, qu'à la fin du onzième siècle ,le Soissonnais fut désolé par une sècheresse désastreuse. Les sources et les rivières furent taries. Le peuple se rendit en pèlerinage au tombeau du saint, ancien évêque du diocèse, et peu après une pluie abondante vint rafraîchir le sol. Mais il n'est point dit non plus que la pluie soit tombée le jour de la saint Médard, ni qu'elle ait duré quarante jours.

Aussi l'abbé Corblet a-t-il conclu que le proverbe n'a point une origine historique, mais résulte des observations des paysans, qui ont remarqué que juin présente souvent des pluies prolongées commençant ordinairement « vers le 8 juin ».

En tout cas, depuis avant-hier il fait froid mais beau.

Souhaitons que ça dure.

Les Amis de la ligne flottante

Au Grand Café, 1, rue Croix-Belle-Porte, distribution des cartes à demi-tarif de Guise, les mercredis 10 et 17 juin depuis 8 heures et demie du soir.

Inscription pour le concours de Ham.

Droit d'inscription: 1 fr. 10; prix du voyage 1 fr. 50.

Dans le département

Les petits aventuriers

Deux jeunes garçons de Folembray, André S... et Louis N..., âgés d'une quinzaine d'années, employés à la verrerie, ont décidé de « trotter le globe ».

Après quelques excursions dans les bois des alentours et des explorations dans les carrières de Bernagousse, pour se faire au métier, les deux gaillards se firent une bourse, l'un en faisant des économies, l'autre en... chapardant quelques dizaines de francs à ses parents.

Donc, après un apprentissage de six mois et s'être munis d'un petit pécule, nos voyageurs en herbe, valise en main, prenaient le train à 9 heures du soir, à la gare du Rond-d'Orléans le 31 mai, jour de la Pentecôte, pour... voilà ce que l'on ne sait pas. Les uns disent l'Amerique, les autres le Maroc.

En tout état de cause, nos jeunes découvreurs de continents n'ont pas reparu et leurs parents sont très inquiets.

Il n'y a pas de quoi. Les explorateurs seront pincés au demi-cercle, quand ils n'auront plus le sou, et on les rendra, après un excellent exercice de plein air (le *camping*) à leurs familles.

Nous en avons connu de ces robinsons qui sont maintenant de parfaits officiers ministériels.

Le château des Clusettes

On lit à la quatrième page des gazettes:

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu en la chambre du conseil du tribunal civil de la Seine, en date du 20 février 1914, enregistré;

Et aux requête, poursuite et diligence de:

1° M. Michel Raynaud, syndic de faillite, demeurant à Paris, quai de Gesvres, n° 6.

2° Agissant en sa qualité de syndic de la faillite de M. Armand Deperdussin ci-après nommé.

Il sera, le mercredi premier juillet 1914, à deux heures de relevée, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, salle ordinaire desdites audiences, procédé à la vente après faillite, mais avant union, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, du domaine dont la désignation suit:

DESIGNATION

Un magnifique domaine situé à Mâchecourt (Aisne), et communes circonvoisines,

Un superbe château dit: Des Clusettes, de construction récente et moderne comprenant:

Au rez-de-chaussée, oratoire, grand vestibule, salon, salle à manger, salle de billard avec terrasse au-dessus, grande chambre à coucher, cabinet de toilette, penderie, salle de bains, W.-C., bureau.

Au nord-ouest du château, pavillon servant de salle de jeux avec vitrine devant et derrière, construit avec parois extérieurs en fibro-ciment, à l'intérieur avec boiserie, couverture en tôle ondulée (construction démontable).

Etc., etc., il y a comme cela 150 lots sur 250 hectares et les enchères seront reçues sur la mise à prix de 300.000 francs.

Ce pauvre Deperdussin!

La culbute de "La Ville-de-Soissons"

L'avion « Ville-de-Soissons », piloté par l'adjudant Garnier, atterrissait dimanche dernier, vers 10 h. 1/2, terroir de Montgru, près d'Oulchy-le-Château. Une pluie abondante et froide, poussée par un vent violent, empêchait le pilote de continuer son voyage d'entraînement, Reims à Buc et retour.

Aidé du personnel de la ferme du Chêne, le mécanicien remisa prestement l'appareil sous un hangar, tandis que l'aimable pilote, en grande tenue du 6e régiment de tirailleurs algériens, se rendait à l'invitation à déjeuner que très gracieusement lui adressèrent Mme et M. Léon Lévêque, éleveur et maire de Montgru.

L'appareil fut laissé aux soins attentifs des gendarmes d'Oulchy-le-Château accourus les premiers sur les lieux pour contenir la foule à la fois curieuse et sympathique.

A 6 heures du soir, la pluie faisant enfin trêve, pilote et mécanicien, après avoir remercié leurs hôtes si empressés, montèrent à bord pour regagner Reims, leur port d'attache.

La pluie avait détrempé le sol; le départ était extrêmement difficile; les spectateurs attendaient anxieux. Mais, peu à peu, l'assurance des aviateurs calma leurs inquiétudes. Ils virent alors l'appareil rouler assez longtemps et, en partie, sur une route sinueuse et encaissée dans la partie courbe.

Tout allait bien. Par malheur, l'appareil n'ayant pu être soulevé aussitôt qu'il l'aurait voulu, l'adjudant Garnier fut contraint de le faire virer pour éviter le talus. L'oiseau, insuffisamment entraîné par la vitesse acquise et poussé de côté par un vent violent, se retourna sur l'aile en un instant. Il était à quelques mètres du sol; pas de chute, ce fut la culbute.

Les cœurs étaient serrés d'effroi; un même cri s'échappa de toutes les poitrines. Heureusement, l'appréhension dura peu. En quelques secondes le mécanicien fut dégagé, relevé, et, souriant à la foule, il courait à son chef, enfoui sous l'appareil renversé.

Le pilote était, par bonheur, sain et sauf; mais dans quelle position! Il fallut soulever l'appareil pour lui permettre de se dégager. L'opération dura un quart d'heure.

Bref, l'avion fut seul endommagé: hélice brisée, aile droite froissée: mais les parties essentielles sont intactes. Il n'y a, comme dit le pilote, « qu'un peu de bois cassé ».

Le Carillon de Saint-Quentin

Clochette Numéro 344

On nous prie de protester contre la façon par trop sommaire dont se délivrent les tickets d'entrée au Cirque de la rue Dachery les jours de cinéma.

Il y va beaucoup de monde, tant mieux pour l'entrepreneur, mais ce monde qui porte là son argent demande à être bien traité. Or, c'est une bousculade.

Cette bousculade, il serait facile de l'éviter en plaçant une barrière de façon à ce que les spectateurs qui ont pris leur billet puissent se retirer librement au lieu de jouer des coudes et des genoux pour gagner l'entrée du Cirque.

Il y a là une question de bon ordre et de convenances et il nous suffira de transmettre cette réclamation à qui de droit pour que l'opportunité en apparaisse.

Et enfin, la distribution des billets irait plus vite et c'est à considérer quand il pleut et quand la bise aigre souffle comme dimanche.

UN GRAVE PROBLÈME

QUE BOIRE EN CETTE SAISON D'ETE? Si non une boisson stérilisée, rafraîchissante, saine et d'un goût agréable! — Seule, la bière remplit toutes ces qualités, à la condition toutefois qu'elle soit bien fabriquée.

Mais voilà la question délicate! — Comment bien fabriquer de la bonne bière en été? — La fabrication de la bière n'est plus un secret pour personne, depuis longtemps déjà, notre grand savant Pasteur a orienté celle-ci dans une direction tout à fait scientifique, et grâce à lui, nos bières françaises peuvent lutter avantageusement avec toutes les bières étrangères dont l'importation diminue chaque année.

Les procédés classiques de fabrication sont la FERMENTATION BASSE et MIXTE, mais malheureusement dans toutes nos régions où la bière est la boisson de table préférée à toute autre, les prix auxquels elle est vendue ne permettent pas aux fabricants de faire les gros sacrifices qu'exige une installation de ce genre.

Pour ce travail, il faut disposer de puissants appareils frigorifiques, d'immenses caves où la bière fabriquée devra être conservée pendant plusieurs mois à une température voisine de zéro degré, où elle se dépouillera et se murira lentement, pour n'être enfin livrée à la consommation que lorsqu'elle poussédera toutes les qualités que l'on doit exiger de la bière celle-ci devant être limpide, mousseuse, agréable, nutritive et éminemment digestive.

Eh! bien! Ce problème si difficile à résoudre, la GRANDE BRASSERIE EUG. WYART l'a résolu; c'est une des rares brasseries de toute la région du nord de la France qui possède une installation de ce genre.

D'ailleurs ses BIERES CRISTAL & PILSEN CRISTAL ont conquis depuis longtemps la faveur du Public et nous les trouvons dans tous les principaux établissements de notre ville.

TOUT LE MONDE sans exception peut visiter cette installation merveilleusement moderne, et voir quels soins minutieux sont apportés à la fabrication et au choix des matières premières mises en œuvre.

725

Nouvelles militaires

Le lieutenant Houël

A la prise de Taza, notre concitoyen, le lieutenant Houël, a été cité pour la seconde fois à l'ordre du jour en raison de sa belle et courageuse conduite.

Bravo, Houël!

Obsèques du lieutenant Desroziers

Lundi matin ont eu lieu à Amiens les obsèques de M. Gustave Desroziers, lieutenant hors cadres aux tirailleurs marocains, tué à l'ennemi à Kasbah-Tadla (Maroc), le 10 août 1913.

Le deuil était conduit par le père du défunt, ancien colonel du 72e, et par un parent du côté maternel, M. Renard-O.

Sur le cercueil déposé sur un corbillard flanqué de drapeaux tricolores, avait été placé l'uniforme du jeune officier.

Une magnifique couronne, offerte par MM. les officiers du 72e régiment d'infanterie, était portée par deux soldats du régiment.

Derrière la famille suivaient de nombreux officiers. Notons parmi ceux-ci MM. les généraux Gérard, commandant le 2e corps; Regnault, commandant la 3e division d'infanterie; Delfontaine, commandant la 5e brigade d'infanterie, etc.

L'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille, au cimetière de la Madeleine.

Les permissionnaires

Le général Rabier, commandant la 4e division d'infanterie porte à la connaissance des corps de troupes placés sous son commandement, qu'un soldat du 45e régiment d'infanterie est décédé des suites d'une fièvre scarlatine qu'il avait contractée dans un village qu'il avait indiqué comme consigné à la troupe par la voie du rapport journalier.

Le général invite les chefs de corps à se conformer aux prescriptions règlementaires.

Le service de santé

M. le médecin inspecteur Collin, directeur du service de santé du 2e corps, vient de passer l'inspection sanitaire de la garnison de La Fère.

Il s'est montré fort satisfait de son inspection; il a adressé toutes ses félicitations au personnel, et notamment à l'étudiant en médecine Getet, du 42e d'artillerie.

Au Salon

Arthur Midy a une seconde médaille

Nos artistes saint-quentinois ou tenant à Saint-Quentin par quelque lien, sont dans une heureuse veine.

Albert Roze, le statuaire picard, et Corneille Theunissen, qu'il est inutile de présenter à nos lecteurs ont obtenu, on le sait, une première médaille au Salon, et, par une lettre affectueuse, nous apprenons ce matin qu'Arthur Midy a une deuxième médaille.

Arthur Midy, lui, est un Saint-Quentinois de Saint-Quentin. Elève de l'école De La Tour, et même élève brillant, très brillant, dessinateur impeccable et cependant plein de sensibilité, il était prédestiné pour l'école des Beaux-Arts. Il y obtint tous les succès et ne tenta pas cependant le concours de Rome, par excès de défiance, peut-être, car Arthur Midy est un timide: il se replie volontiers sur lui-même et trouve qu'il ne fait jamais assez bien.

Depuis quelques années il est devenu un des peintres attitrés de la Bretagne et il excelle à en rendre la mélancolie. Il s'y fixe une partie de l'année et travaille là sans désemparer encouragé et aidé par une femme dévouée et charmante, très artiste elle-même.

Ses intérieurs de chapelles, ses types d'hommes pris dans la pure race armoricaine, ses pardons, ses scènes de la rue, composent une œuvre déjà considérable, d'une absolue probité et dont parfois l'émotion est très prenante.

Ajoutons que les tableaux d'Arthur Midy ont leurs amateurs et qu'il est fort rare qu'exposés ils reviennent à l'atelier.

La récompense qui vient de lui être décernée lui était bien due et l'on ne pourrait s'étonner que d'une chose, c'est de ce qu'elle ne soit pas venue un peu plus tôt.

Nous lui en exprimons notre joie au nom de tous ses amis de Saint-Quentin.

Mariage

Hier a été bénit en l'église basilique le mariage de Mlle Marie Noémie Julien et de M. Pierre Lancrenon, capitaine d'artillerie coloniale.

Les témoins de l'époux étaient M. le chef d'escadrons en retraite Labouré, son oncle et M. le capitaine de dragons Lancrenon, son frère; ceux de l'épouse, Mme Dutems, son aïeule maternelle et M. M. Baudoin, ancien notaire, son cousin.

M. l'abbé Vehrlé a donné la bénédiction nuptiale et a prononcé une admirable allocution sur la théologie du mariage.

Une nombreuse assistance a présenté aux époux et à leurs familles des vœux de bonheur. Nous y joignons les nôtres.

Savon Notre-Dame de la Treille

Méfiez-vous des imitations. Victor VAISSIER

Aliénation

Hier matin à 11 heures, une dame D., née Marie B., âgée de 47 ans, ménagère, demeurant rue Bignon, a été conduite et admise à l'Hôtel-Dieu, pour y être placée en observation comme étant atteinte d'aliénation mentale.

Plaintes

Tranquille L., 50 ans, tisseur, demeurant rue de La Fère, s'étant aperçu qu'on lui avait soustrait une certaine quantité de salades dans son jardin, a porté plainte.

Flodie D., 39 ans, débitante, rue de Bellevue, a porté plainte contre un individu inconnu d'elle, qui l'aurait frappée à coups de poing dans son débit parce qu'elle lui refusait à boire, en raison de son état d'ivresse.

SAVON des PRINCES du CONGO

Méfiez-vous des imitations, n° 198. VAISSIER

État-civil de Saint-Quentin

Mardi 9 juin 1914.

Naissances

Henriette-Marie Fouilloy.

Marcel Charlet.

Décès

9. — Elvire-Adélaïde Piot, veuve Verrier, sans profession, 78 ans 10 mois.

Nelly-Marie-Marthe Pecqueux, épouse Fercot, manouvrière, 29 ans.

BOHAIN

Le mariage de Mlle Berthe Ficheux, fille de l'honorable notaire honoraire, ancien maire de Bohain, avec M. René Becker, fils du maire de Soissons, chevalier de la Légion d'honneur, a été bénit en l'église de Bohain aujourd'hui mercredi 10 juin à 11 h. 1/2.

Nous renouvelons aux fiancés et à leur familles nos vœux sincères et nos compliments respectueux.

GIBERCOURT

PLAINTE.

Le vendredi 5 juin, vers 9 heures du soir, Gédéon L., 27 ans, manouvrier, à Gibercourt, est venu injurier son beau-frère, Hippolyte L., devant ses fenêtres, et comme ce dernier ne répondait pas il jeta des pierres dans les fenêtres.

Plainte est déposée.

OLLEZY.

PLAINTE.

Le domestique B... a porté plainte contre sa belle-mère pour violation de domicile. Sa belle-mère, en effet, avait pénétré chez lui pour reprendre les vêtements de sa fille qui avait quitté le domicile conjugal pour se réfugier chez sa mère.

CHAUNY.

On lit dans le « Réveil de l'Aisne »:

Mardi matin à 11 h. 1/2, a été célébré en l'église Saint-Martin, le mariage de Mlle Thérèse Leleu, fille du sympathique conseiller municipal avec M. Pierre Deverly, industriel à Saint-Quentin.

Une assistance aussi nombreuse qu'élégante se pressait dans l'église, dont le chœur avait été coquettement paré pour la cérémonie nuptiale.

Avant la bénédiction, M. le doyen Jourdain prononça une très belle allocution sur la dignité et la noblesse du mariage chrétien.

Au cours de la cérémonie, Mlle Heulle chanta avec beaucoup de talent le « Sancta Maria », de Fauve et le « Panis Angelicus », de César Franck. M. Gaston Jacquot, l'excellent violoniste chaunois, exécuta avec art la « Sérénade de Toselli ». M. Paul Jacquot tenait les grandes orgues.

Les témoins étaient pour le fiancé: MM. Louis Deverly, industriel et Jean Deverly, agent d'assurances, ses frères; et pour la fiancée: Mmes Berthe Leleu et Jeanne Bonneveaux, ses tantes.

La quête fut faite par Mlle Héry, accompagnée de M. Leleu; Mlle Isabelle Moreau, accompagnée de M. Deverly; Mlles Germaine et Jeanne Leleu, accompagnées de MM. Deverly et Pierre Deverly.

A l'issue de la cérémonie, la foule nombreuse des parents et amis a défilé devant les nouveaux époux pour leur apporter leurs meilleurs vœux de bonheur auxquels nous sommes heureux de joindre les nôtres les plus sincères.

Chemises sur Mesure

H. LETOMBE

27, rue de la Sellerie, 27

SAINT-QUENTIN

Vous rendrez service à vos amis en leur faisant connaître les précieuses qualités de la CHICOREE RAVERDY, *Raffinée Phosphatée*.

Le succès obtenu par les ***Pilules Suisses*** contre la ***constipation*** et les ***maux d'estomac*** est la meilleure preuve de leur réelle efficacité. C'est le remède populaire que toute ménagère doit avoir à la maison.

Dernière Heure

PARIS, mercredi 10 juin 1914.
4 heures 15 soir.

Le cabinet Ribot et le Parlement

La composition du nouveau cabinet est diversement appréciée par les députés. Les socialistes unifiés vaticinent; les radicaux unifiés ne décolèrent pas; les centres applaudissent; les droites ne sont point satisfaites.

M. ETIENNE

— Savoir quelle sera la majorité que le ministère Ribot trouvera dans le Parlement est une question bien difficile à résoudre. Evidemment je souhaite qu'il l'obtienne et je l'espère. Mais il est presque impossible d'en définir les éléments. Cela dépendra de beaucoup de choses: quelles seront ses déclarations, quelle attitude il prendra vis-à-vis des grands problèmes de l'heure présente. De toute évidence il ne doit pas s'attendre au concours des radicaux unifiés ni des socialistes. Toutefois on peut prévoir, je crois, qu'il aura au début et dès le début une majorité suffisante, sans en fixer d'avance le chiffre même approximativement. S'il rencontre d'irréductibles oppositions, certains concours lui sont d'ores et déjà formellement acquis. Voilà tout ce qu'il m'est possible de vous dire ce matin.

M. PUECH

M. Puech, ancien ministre du Commerce, croit qu'une majorité certaine sera accordée au ministère.

M. MESSIMY

« Je ne pouvais entrer dans une combinaison dont tous mes amis étaient exclus. Ce ministère sera accueilli froidement, comme le fut le ministère Barthou. Un grand nombre de députés s'abstiendront. »

M. AUGAGNEUR

M. Augagneur, dont le groupe vient de voter un ordre du jour refusant sa confiance au nouveau cabinet, ajoute:

« Ce qui me paraît surtout surprenant, c'est la présence dans le ministère de M. Dessoye, président de la Ligue de l'Enseignement. Il va être obligé de solliciter les voix de MM. de Mun, Gousseau, Piou, Lairolle, en un mot de tous les cléricaux, car le ministère aura comme entrée de jeu 250 voix républicaines au moins contre lui et il ne pourra point se passer ces votes de la droite. »

M. Georges BOUSSENOT

De M. Georges Boussenot, député radical unifié de la Réunion:

— Un cabinet doit être jugé dans sa composition et dans ses actes. Quand bien même le nouveau ministère nous apporterait un programme de nature à nous satisfaire, j'aurais de la répugnance à voter pour un cabinet qui a montré un tel ostracisme à l'égard des radicaux unifiés. Si M. Ribot et ses collaborateurs s'autorisent du refus de M. Godart, ils ont tort. M. Godart n'est qu'une unité dans le parti. En dehors de lui, il y en avait d'autres susceptibles d'entrer dans une combinaison ministérielle.

M. LAFFERRE

— Majorité de gauche, ministère de droite. Voilà la situation. Le cabinet Ribot n'est pas viable.

M. de l'ESTOURBEILLON

Voici une déclaration imprévue de M. de l'Estourbeillon, député royaliste du Morbihan:

— J'aurais volontiers voté le programme financier et militaire du nouveau cabinet, mais je considère l'entrée de M. Dessoye dans le ministère Ribot comme une provocation. Comment voulez-vous que je vote pour un homme qui nous a toujours combattus? Je ne fais point de différence entre M. Dessoye et M. Brard que nous venons de battre dans mon département. Mes amis et moi, nous sommes très circonspects.

Et M. de l'Estourbeillon, levant les bras au ciel, ajouta:

— N'importe qui, mais pas Dessoye, le rapporteur des lois laïques.

M. LASIES

Et pour finir ce mot de M. Lasies:

— Les radicaux sont furieux non parce que c'est un ministère modéré, mais parce qu'ils craignent que ce ministère modéré réalise le programme radical que les radicaux sont incapables de mener à bien.

Ces rapides interviews indiquent l'état

Feuilleton du *Journal de Saint-Quentin*
Jeudi 11 juin 1914

Ely MONTCLERC

Paulette & Renée

Alors, c'est la petite blonde et l'autre dame blonde aussi, celle qu'a l'air si doux, si doux qu'on dirait une Sainte Vierge... C'est ces deux-là que Totor doit massacrer.

— Evidemment, mais ce n'est pas encore fait, camarade.

On verra, on tâchera d'arriver les premiers.

Allons, l'Alouette, sois gai, chante, je te le permets ce soir, je ne te dirais pas, comme les autres jours que tu me fatigues et que la gaieté me fait mal.

J'ai comme une idée, mon ami, que, demain, la journée sera bonne pour nous.

Boulevard Pereire, Isabelle et Paulette se réjouissaient vivement des quelques jours de pleine liberté que leur procurait le hasard.

Grâce à ce bienheureux hasard, il serait possible de voir Jean sans danger, et Paulette avait grand besoin d'être réconfortée, encouragée par la vue de son ami.

Il semblait à la chère enfant que les heures n'avaient jamais été si lentes.

Elle comptait les jours comme un prisonnier, marquait d'un trait rouge les semaines, les mois... s'abîmait en d'interminables calculs.

— Plus que onze cent quinze jours pour atteindre ma majorité, disait la jeune fille à tante Belle le plus sérieusement du monde.

Ce qui ne manquait jamais de faire sourire la douce femme.

Il va de soi que Paulette ignorait jusqu'au plus petit mot des secrets qu'avaient échangés Mme Deraismes et le lieutenant Lombart.

A quoi bon alarmer cette enfant, jeter en son âme l'anxiété et la crainte.

Ne souffrait-elle pas assez de la longue séparation que la nécessité lui imposait?

Elle ne se plaignait pas, elle affectait beaucoup de calme, une résignation parfaite, mais Isabelle lisait aisément dans le cœur de sa fille elle ne savait pas trop ce qui s'y passait, et quelles angoisses trop souvent torturaient ce pauvre petit cœur si aimant si tendre.

Le doute entrait dans l'âme de Paulette et y faisait sa besogne ordinaire.

— Je suis sûre de moi, disait l'enfant avec douleur, mais lui ne m'aurait-il pas bien oubliée?

Loin des yeux, loin du cœur.

A force de ne pas me voir, il cessera de penser à sa Paulette... il cessera de m'aimer.

Mon Dieu, éloignez-moi ce malheur! faites que Jean soit fidèle.

Je ne demande rien au monde que son amour et ta présence si chère, ma tante Belle.

Fillette, dit Isabelle aussitôt que les Chappart furent partis, que penseras-tu d'une longue et bonne visite de notre ami Jean.

Oh! tante, j'en serais bien heureuse, mais...

— Mais quoi, mademoiselle Rabatjoie.

Ne sommes nous pas grâce au ciel, absolument libres! et libres pendant quinze grands jours qui plus est.

— Si tante, aussi n'est-ce pas cela que je voulais dire.

Je crains que Jean ne consente pas à venir chez nous...

Je rappelles-tu il y a trois semaines?... au Bois?...

C'est vainement que tu lui avais écrit... Il n'est pas venu!

— Oui d'accord fit Isabelle en hochant la tête, seulement ce n'est pas une raison.

Ce que Jean n'a pu faire il y a quelque temps sera peut-être aisé aujourd'hui.

Tu ne vas pas me dire que tu doutes de lui, je suppose, alors que moi, j'en réponds comme de moi-même.

— Non, tante, non, j'ai confiance.

— Eh bien! mademoiselle, souriez en ce cas, soyez heureuse, car demain soir votre fiancé sera à vos pieds.

Tu verras, ajouta avec volubilité Mme Deraismes, j'ai pris mes précautions de telle sorte que nous n'aurons rien à craindre.

Aussitôt le dîner, je congédie les domestiques qui s'empressent de profiter de la permission et vont se promener au moins jusqu'à minuit.

De toutes manières, comme ils n'ont plus rien à faire à l'hôtel, je nous renferme sérieusement du côté de la cour afin d'éviter une surprise.

Nous sommes censées avoir peur, tu comprends, toutes seules.

Ensuite je prie cette bonne Constance de m'aider bien vite à me mettre au lit, car j'ai grandement mal à la tête.

Tu t'enfermes également chez toi, et dès que Constance est montée dans sa chambre, où elle se hâte de dormir, nous nous levons, nous passons au galop une robe, nous allons en grand mystère rouvrir la porte principale qui donne sur le boulevard, puis nous revenons, bien tranquilles, attendre dans mon petit salon que Jean, à qui j'aurai fait la leçon, arrive.

Et nous passerons, s'il plaît à Dieu, deux bonnes heures ensemble...

Paulette ne pouvait qu'accueiller ces offres avec enthousiasme.

Séance tenante, Isabelle rédigea pour notre ami cette lettre.

« Mon cher enfant,

» Je vais vous apprendre une bonne nouvelle.

» Nous sommes seules, Paulette et moi, pour plusieurs jours et nous avons conçu le projet de recevoir dès demain votre visite.

» Je dis demain, car je ne suis pas sûre qu'il n'y aurait pas plus tard quelque empêchement, et que je veux, sans perdre une seconde, profiter de l'occasion qui s'offre.

» Venez donc demain samedi, boulevard Péreire.

» Vous pourrez arriver sans crainte à partir de onze heures du soir.

» Je vous aurai ménagé une entrée discrète, ne craignez rien.

» Tournez sans appréhension le bouton de la grande porte de l'hôtel, elle vous livrera passage et vous laissera de même repartir.

» Vous n'aurez qu'à franchir le vestibule et à monter un étage. Je vous attendrai là.

» Et si les choses se passent, comme je l'espère, c'est-à-dire parfaitement, nous pourrons recommencer.

» Nous nous promettons, Paulette et moi, une joie bien vive de cette entrevue.

» A demain donc, mon cher enfant.

» Recevez, en attendant, mon baiser maternel.

» I. Deraismes.

» P.-S. — J'ai pris poste restante votre mot m'annonçant comme prochaines de grandes nouvelles.

» Qu'il me tarde d'être à demain pour pouvoir causer de ces choses avec vous!

» Faut-il espérer?

» Les circonstances enfin nous seront-elles favorables?

» Je le voudrais tant! pour vous, pour moi, pour ma fille...

» L'attente est si longue à son âge; autant de jours passés, autant de bonheur en moins...

» Et elle n'en a pas eu beaucoup de bonheur, ma Paulette, jusqu'à ce jour...

» Sauf moi et la pauvre malade dont l'état décidément m'inquiète, personne ne l'a aimée.

» Ah! si nous avions la force, bien sûr nous emporterions d'assaut le succès.

» Mais ramper dans l'ombre, guetter l'occasion favorable, se taire!...

» Enfin, comptons un peu sur le hasard, beaucoup sur le bon Dieu...

» Nous sommes bons et purs, il faudra bien que nous obtenions justice! »

Afin d'être bien certaine que cette lettre arriverait à son destinataire, Isabelle la porta elle-même au bureau de poste et la recommanda.

De la sorte on pourrait être tranquille.

Jean l'aurait en mains propres dès le samedi matin.

Du reste, le samedi, dans l'après-midi, Mme Deraismes recevait une magnifique gerbe de fleurs.

C'était la réponse du jeune officier.

Aucune lettre, pas la moindre carte n'accompagnait l'envoi, mais les deux femmes pourtant, ne s'y trompèrent pas une seconde.

Elles ne voyaient personne, hormis Jean, à qui pouvoir attribuer cette gracieuseté anonyme...